

Friches et broussailles : quels enjeux ? Plaidoyer pour leur conservation



Introduction

On ressent souvent, dans certaines réunions « administratives », une aversion contre la friche et la broussaille ! Ces termes sont utilisés de façon péjorative, celui qui les prononce souhaitant généralement qu'il y en ait le moins possible, notamment les agriculteurs !

Broussailles et friches sont des milieux de transition, normalement non durables, et pourtant ils sont très intéressants d'un point de vue écologique. Ce sont des milieux naturels ou anthropisés vis-à-vis desquels notre approche se veut ici tout à fait généraliste, en nous basant toutefois sur des études réelles.

Contexte

De quels milieux s'agit-il ?

Les milieux dont nous parlons sont des milieux plutôt ouverts dont la végétation est constituée de plantes annuelles et de ligneux bas en nombre très variable, nul dans les friches, et de plus en plus denses au fur et à mesure qu'on parle de broussaille, le cas extrême étant les zones complètement embuissonnées, sans arbres. Une fois le milieu complètement fermé (genets, noisetiers, prunelliers) on peut considérer qu'on n'est plus concerné ici. Un exemple classique est celui des pâtures extensives, parsemées de quelques buissons ou bien des zones cultivées juste abandonnées. En évoluant ces milieux vont souvent vers les accrus forestiers, du moins si les sols sont assez riches.

On peut trouver des friches et broussailles un peu partout, dans les zones agricoles, dans les zones forestières, voire dans les zones habitées. Des endroits particuliers peuvent aussi être mis dans cette catégorie : les bords de route, certaines landes non boisées, avec des genévriers, certaines haies, etc.

Ces milieux avaient été pris en compte dans les ORGFSH (Orientations Régionales pour la Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats) et appelés milieux intermédiaires. Malgré un travail préparatoire très important et leur publication, ces ORGFSH n'ont en fait jamais été prises en compte.

Théoriquement ces milieux ne sont que transitoires. Une pâture trop extensive ou abandonnée se boisera naturellement. Actuellement, du moins en Auvergne, la déprise agricole en fait encore apparaître. Et puis il y a des secteurs où les arbres ont des difficultés à pousser et vont rester stables très longtemps ;

Un gros problème se pose cependant : la faible acceptabilité de ces milieux par la société, leur faible durabilité, la nécessité de compromis avec l'agriculture (fauche, labours).

Intérêt

L'intérêt des friches et broussailles est largement démontré. En effet ces zones abritent beaucoup d'espèces animales et végétales qui s'adaptent mal à une trop grande ouverture du milieu, et, à l'inverse, à une trop grande fermeture. Friches et broussailles permettent en particulier à beaucoup de plantes de fleurir, accomplissant leur cycle complet et attirant de nombreux papillons ! Elles permettent à de nombreux insectes de s'abriter, à de nombreux oiseaux de nicher.

Nous nous sommes intéressés à ces milieux et citerons succinctement quelques exemples en région.

- **Estives des Dômes** : Vers les années 1970-1980, les estives des Dômes, souvent utilisées par des troupeaux de moutons, ont été pour partie progressivement abandonnées. Puis elles ont été reprises, du moins les moins boisées. C'est une étude de l'avifaune et des papillons en 1994-1995, qui nous a montré la grande richesse de ces estives (DULPHY, 2005). Elles abritaient des espèces intéressantes, comme l'Alouette lulu, en même temps que la Fauvette grisette, le Pipit des arbres ou le Pouillot fitis. Malheureusement cette richesse était fragile et dès que les éleveurs ont « rationalisé » la conduite de ces estives, le nombre d'oiseaux présents a diminué. Il serait cependant intéressant de refaire le point à ce sujet.

- **Domaine AB de Redon** : Ce domaine compte une cinquantaine d'ha et est dédié à l'élevage ovin. Nous en avons étudié l'avifaune (DULPHY, 2006) pour conclure à une très bonne complémentarité entre les prairies (fauche ou pâture) et les zones de buissons que conservent certaines (lorsqu'il n'y a pas de fauche) ou qui sont restées en bordure, dans les zones les plus pentues. Ces buissons constituent des zones d'abri et de nidification pour des oiseaux qui se nourrissent souvent dans les prairies. Entre les prairies de fauche, les parcours, les haies, les bosquets et les buissons répartis à des endroits où ils ne gênent pas la conduite des animaux, le domaine de Redon est relativement riche en oiseaux, mais aussi en orthoptères, et probablement en autres catégories faunistiques. Sa conduite en AB (Agriculture Biologique) limite en outre le recours aux molécules toxiques (antiparasitaires en particulier) et on y trouve un nombre intéressant de Pies-grièches écorcheur, espèce qui a besoin à la fois de buissons pour se percher et s'abriter et de « pelouses » pour se nourrir.

- **Bocage de Combrailles** : Une étude faite dans les Combrailles (LEROY, 2002) a montré le rôle très important des haies et bosquets divers au sein d'une zone d'élevage. Sur cette zone la richesse en oiseaux a augmenté avec la proportion de haies, buissons divers et arbres. Ainsi, dans les zones d'élevage, une gestion « douce » des ligneux est très positive pour la biodiversité et doit être encouragée. Il n'est pas nécessaire que ces ligneux soient dans les prairies, ce qui ne serait pas toléré par les éleveurs. Ils peuvent être simplement présents autour des prairies, mais en nombre significatif.

- **RNN du Rocher de la Jaquette** : La RNN (Réserve Naturelle Nationale) du Rocher de la Jaquette a été créée en 1976, suite à l'abandon de la zone par l'élevage. Dans un premier temps le milieu a évolué librement jusqu'en 2000. Les buissons ont donc poussé allégrement, réduisant peu à peu l'espace pénétrable. Les premières études faites alors, en particulier sur les insectes, ont montré une très grande richesse, avec, tout de même une grande crainte, celle d'une baisse suite à une fermeture de plus en plus nette. Il a donc été décidé de remettre des moutons sur le site et de suivre sa richesse faunistique et floristique. Pour l'instant le site demeure très riche, mais la gestion d'une mosaïque par le mouton est délicate. Il faudra de nombreuses années pour trouver l'équilibre recherché, même si il n'y a pas encore de menaces à court terme. Rappelons que cet espace est co-géré par le Parc Naturel Régional des Volcans et la SEPNUMC.

- **Relation entre biodiversité et « éléments « paysagers** : dans le cadre d'une étude conduite par l'ENITAC (D. ORTH), nous avons pu montrer qu'il existe (DULPHY et al., 2006) une bonne liaison entre les éléments du paysage, que ces éléments soient dans les prairies ou en bordure (en particulier lisières, haies, mais aussi friches et broussailles) et la biodiversité animale.

Discussion

La tendance actuelle est à gérer les paysages pour en faire disparaître des éléments qui perturberaient (petites plantations, friches, bosquets, zones s'emboîssonnant). Il est tout à fait regrettable que cela se fasse sans prendre en compte la biodiversité que contiennent ces éléments. Cette tendance est aussi à restructurer l'espace agricole pour le rendre plus « rentable ». Il est évident qu'à ce moment là tout ce qui est friches et broussailles est voué à disparaître. Les haies qui sont replantées ne remplaceront probablement jamais ce qui est détruit. Les milieux « marginaux » que nous avons présentés ont toute leur place dans les espaces agricoles et forestiers. Ils doivent donc être cartographiés et pris en compte pour les conserver.

Il se pose cependant un gros problème, hormis leur destruction, c'est leur pérennité naturelle. En effet, à part le cas des zones très sèches ou à sols peu profonds, toutes les friches ont vocation à évoluer en forêt et à disparaître. Elles étaient autrefois renouvelées naturellement par des tempêtes, des incendies, le pâturage de grands troupeaux sauvages. Ce n'est plus le cas actuellement. On est là confronté à un enjeu de taille sur lequel travaillent de nombreuses associations (en particulier les CREN, Conservatoires Régionaux des Espaces Naturels).

Par ailleurs, il y a toujours le problème de leur rejet par les citadins et les paysans. Il est évident qu'avant de penser à stabiliser certaines zones emboîssonnées, il est nécessaire de ne pas les détruire. Il y a là un travail de persuasion dont s'occupent aussi CREN et LPO.

Dans la mesure où beaucoup de friches et zones intermédiaires sont condamnées à disparaître naturellement, il y a nécessité d'en maintenir. Alors comment ?

En fait il y a peu de possibilités et elles sont parfois délicates à mettre en œuvre. C'est le pâturage extensif, avec toujours la recherche d'un équilibre entre sur- et sous- pâturage. Il y a aussi la gestion manuelle ou mécanique, mais sur de petites surfaces, délaissés, pentes, bords de rivières.

Conclusion

A côté des milieux agricoles et forestiers, et souvent en leur sein, nous pensons donc que friches et broussailles ont un rôle de grande importance pour de nombreuses espèces.

Les facteurs qui ont permis à ces milieux d'exister (pâturage par des troupeaux sauvages et incendies il y a très longtemps, sols peu profonds, zones très sèches, déprise agricole il y a peu de temps) ne sont pas forcément pérennes. Il n'y a plus de grands troupeaux, les incendies sont contrôlés, la déprise agricole va se stabiliser. Il y aura donc nécessité de prendre en compte ces milieux parfois fugaces et de les gérer plus ou moins artificiellement si on veut conserver les « richesses naturelles » qu'on peut y trouver !

Jean-Pierre DULPHY
14 novembre 2010.

Références :

Bien sûr il existe de nombreuses études sur le sujet. Nous y avons eu beaucoup recours. Nous ne donnerons cependant ici que les références citées dans la note.

DULPHY J.P., 2005. Avifaune des estives de la Chaîne des Dômes : 10 années de suivi. Le Grand Duc, 66, 44-50.

DULPHY J.P., 2006. Etude de l'avifaune d'une exploitation agricole consacrée à l'élevage ovin, sur la commune de St Genés Champanelle (63). Le Grand Duc, 69, 22-28.

DULPHY J.P., Olry V., Deleglise C., 2006. Note sur la recherche d'indicateurs simples pour évaluer l'intérêt avifaunistique d'un espace prairial. Le Grand duc, 69, 29-33.

LEROY T., 2002. Etude de l'avifaune d'un système prairial légèrement bocager des hautes Combrailles (63) par la méthode des plans quadrillés. Le Grand duc, 60, 1-16.